



EN 2022,

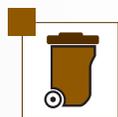
VOS JOURS DE COLLECTE SONT LES SUIVANTS :



ORDURES MÉNAGÈRES

collecte

VENDREDI MATIN



EMBALLAGES ET PAPIERS

collecte

VENDREDI APRÈS-MIDI



DÉCHETS VÉGÉTAUX

collecte hebdomadaire

LUNDI MATIN



5 SACS MAXI / collecte

☀️ UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU 28/03 au 4/12/2022

❄️ PAS DE COLLECTE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE DU 01/01 au 27/03 et du 5 au 31/12/2022

Les conteneurs et sacs sont à sortir la veille au soir. Les conteneurs doivent être rentrés le jour même de la collecte.

- SEMAINE IMPAIRE
- SEMAINE PAIRE
- 1
- JOUR FÉRIÉ
- VACANCES SCOLAIRES

JANVIER

52	S	❄️ 1
	D	2
01	L	3
	Ma	4
	Me	5
	J	6
	V	7
	S	8
	D	9
02	L	10
	Ma	11
	Me	12
	J	13
	V	14
	S	15
	D	16
03	L	17
	Ma	18
	Me	19
	J	20
	V	21
	S	22
	D	23
04	L	24
	Ma	25
	Me	26
	J	27
	V	28
	S	29
	D	30
05	L	31

FÉVRIER

05	Ma	1
	Me	2
	J	3
	V	4
	S	5
06	D	6
	L	7
	Ma	8
	Me	9
	J	10
	V	11
	S	12
	D	13
07	L	14
	Ma	15
	Me	16
	J	17
	V	18
	S	19
	D	20
08	L	21
	Ma	22
	Me	23
	J	24
	V	25
	S	26
	D	27
09	L	28

MARS

09	Ma	1
	Me	2
	J	3
	V	4
	S	5
	D	6
10	L	7
	Ma	8
	Me	9
	J	10
	V	11
	S	12
	D	13
11	L	14
	Ma	15
	Me	16
	J	17
	V	18
	S	19
	D	20
12	L	21
	Ma	22
	Me	23
	J	24
	V	25
	S	26
	D	❄️ 27
13	L	❄️ 28
	Ma	29
	Me	30
	J	31

AVRIL

	V	1
	S	2
	D	3
14	L	4
	Ma	5
	Me	6
	J	7
	V	8
	S	9
	D	10
15	L	11
	Ma	12
	Me	13
	J	14
	V	15
	S	16
	D	17
16	L	18
	Ma	19
	Me	20
	J	21
	V	22
	S	23
	D	24
17	L	25
	Ma	26
	Me	27
	J	28
	V	29
	S	30

MAI

	D	1
17	L	2
18	Ma	3
	Me	4
	J	5
	V	6
	S	7
	D	8
19	L	9
	Ma	10
	Me	11
	J	12
	V	13
	S	14
	D	15
20	L	16
	Ma	17
	Me	18
	J	19
	V	20
	S	21
	D	22
21	L	23
	Ma	24
	Me	25
	J	26
	V	27
	S	28
	D	29
22	L	30
	Ma	31

JUIN

22	Me	1
	J	2
	V	3
	S	4
	D	5
23	L	6
	Ma	7
	Me	8
	J	9
	V	10
	S	11
	D	12
24	L	13
	Ma	14
	Me	15
	J	16
	V	17
	S	18
	D	19
25	L	20
	Ma	21
	Me	22
	J	23
	V	24
	S	25
	D	26
26	L	27
	Ma	28
	Me	29
	J	30

JOURS FÉRIÉS 2022

TOUTES LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2022 SONT ASSURÉES NORMALEMENT AUX HORAIRES HABITUELS.

Une question, un doute sur le tri, contactez-nous au 02 37 64 82 00 ou pole.technique@dreux-agglomeration.fr





EN 2022,
VOS JOURS DE COLLECTE SONT LES SUIVANTS :

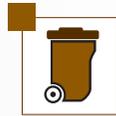
SECTEUR N°55 | ÉZY-SUR-EURE
IVRY-LA-BATAILLE



ORDURES MÉNAGÈRES

collecte

VENDREDI MATIN



EMBALLAGES ET PAPIERS

collecte

VENDREDI APRÈS-MIDI



DÉCHETS VÉGÉTAUX

collecte hebdomadaire

LUNDI MATIN



5 SACS MAXI / collecte

☀️ UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU 28/03 au 4/12/2022

❄️ PAS DE COLLECTE PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE DU 01/01 au 27/03 et du 5 au 31/12/2022

Les conteneurs et sacs sont à sortir la veille au soir. Les conteneurs doivent être rentrés le jour même de la collecte.

SEMAINE IMPAIRE SEMAINE PAIRE 1 JOUR FÉRIÉ VACANCES SCOLAIRES

JUILLET

26	V	1	●
	S	2	
	D	3	
27	L	4	●
	Ma	5	
	Me	6	
	J	7	
	V	8	●
	S	9	
	D	10	
28	L	11	●
	Ma	12	
	Me	13	
	J	14	
	V	15	●
	S	16	
	D	17	
29	L	18	●
	Ma	19	
	Me	20	
	J	21	
	V	22	●
	S	23	
	D	24	
30	L	25	●
	Ma	26	
	Me	27	
	J	28	
	V	29	●
	S	30	
	D	31	

AOÛT

31	L	1	●
	Ma	2	
	Me	3	
	J	4	
	V	5	●
	S	6	
	D	7	
32	L	8	●
	Ma	9	
	Me	10	
	J	11	
	V	12	●
	S	13	
	D	14	
33	L	15	●
	Ma	16	
	Me	17	
	J	18	
	V	19	●
	S	20	
	D	21	
34	L	22	●
	Ma	23	
	Me	24	
	J	25	
	V	26	●
	S	27	
	D	28	
35	L	29	●
	Ma	30	
	Me	31	

SEPTEMBRE

35	J	1	●
	V	2	●
	S	3	
	D	4	
36	L	5	●
	Ma	6	
	Me	7	
	J	8	
	V	9	●
	S	10	
	D	11	
37	L	12	●
	Ma	13	
	Me	14	
	J	15	
	V	16	●
	S	17	
	D	18	
38	L	19	●
	Ma	20	
	Me	21	
	J	22	
	V	23	●
	S	24	
	D	25	
39	L	26	●
	Ma	27	
	Me	28	
	J	29	
	V	30	●

OCTOBRE

39	S	1	
	D	2	
40	L	3	●
	Ma	4	
	Me	5	
	J	6	
	V	7	●
	S	8	
	D	9	
41	L	10	●
	Ma	11	
	Me	12	
	J	13	
	V	14	●
	S	15	
	D	16	
42	L	17	●
	Ma	18	
	Me	19	
	J	20	
	V	21	●
	S	22	
	D	23	
43	L	24	●
	Ma	25	
	Me	26	
	J	27	
	V	28	●
	S	29	
	D	30	
44	L	31	●

NOVEMBRE

44	Ma	1	
	Me	2	
	J	3	
	V	4	●
	S	5	
	D	6	
45	L	7	●
	Ma	8	
	Me	9	
	J	10	
	V	11	●
	S	12	
	D	13	
46	L	14	●
	Ma	15	
	Me	16	
	J	17	
	V	18	●
	S	19	
	D	20	
47	L	21	●
	Ma	22	
	Me	23	
	J	24	
	V	25	●
	S	26	
	D	27	
48	L	28	●
	Ma	29	
	Me	30	

DÉCEMBRE

48	J	1	
	V	2	●
	S	3	
	D	4	☀️
49	L	5	❄️
	Ma	6	
	Me	7	
	J	8	
	V	9	●
	S	10	
	D	11	
50	L	12	
	Ma	13	
	Me	14	
	J	15	
	V	16	●
	S	17	
	D	18	
51	L	19	
	Ma	20	
	Me	21	
	V	22	
	S	23	●
	D	24	
	L	25	❄️
52	Ma	26	
	Me	27	
	J	28	
	V	29	●
	S	30	
	D	31	

JOURS FÉRIÉS 2022

TOUTES LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2022 SONT ASSURÉES NORMALEMENT AUX HORAIRES HABITUELS.

Une question, un doute sur le tri, contactez-nous au 02 33 64 82 00 ou pole.technique@dreux-agglomeration.fr



LES CONSIGNES DE TRI

CITEO



LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LE PAPIER

en mélange dans le conteneur jaune / en porte-à-porte

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons avec bouchons



EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserves, canettes, aérosols, barquettes alu, bidons



EMBALLAGES EN CARTON

Briques alimentaires, cartons, emballages en carton, cartonnettes



PAPIERS

Courriers, enveloppes, cahiers, prospectus, journaux, revues, magazines, livres, catalogues



Collecte hebdomadaire : consultez votre calendrier



LE VERRE

en vrac dans le conteneur verre

EMBALLAGES EN VERRE

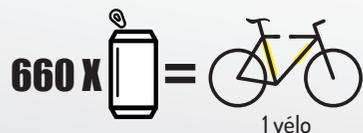
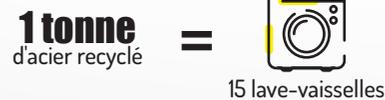
Bouteilles, pots, bocaux SANS COUVERCLE, NI BOUCHON

je n'accepte que les bouteilles et bocaux en **VERRE**

Bien les vider, inutile de les laver



CE QUE DEVIENNENT VOS EMBALLAGES RECYCLABLES UNE FOIS TRIÉS ?



Les papiers se recyclent en moyenne **5 fois**
70% redeviennent des papiers
20% deviennent des cartons
10% sont transformés en d'autres produits comme des papiers d'hygiène, des isolants...

PAS DE PETITES ÉCONOMIES...



1,2 million de tonnes de papier recyclé permettent d'économiser **23 milliards de litres d'eau** (l'équivalent de 8 000 piscines olympiques)

À SAVOIR SUR LE VERRE...

Il se recycle à **l'infini**
 Il représente en poids **près de 50%** des emballages ménagers en France

avec **1 tonne** de verre recyclé...

... on économise **1,2 tonne** de matières premières servant à la fabrication du verre (sable, calcaire...)

... on fabrique **2 200** bouteilles de 75cl

LA DOTATION EN CONTENEURS ET SACS



L'Agglo du Pays de Dreux met à disposition les conteneurs pour les collectes à raison de :
1 foyer = 1 conteneur par type de déchet
 Pour les sacs à déchets végétaux (pour les communes concernées par cette collecte), la **dotation annuelle** est de **30 sacs**.

LES CONSIGNES DE TRI

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

en sac biodégradable



LES DÉCHETS DU JARDIN

Tonte de gazon, feuilles et fleurs fanées, petites branches et tailles, mauvaises herbes



5 SACS MAXI PRÉSENTÉS À LA COLLECTE



Collecte hebdomadaire UNIQUEMENT en PÉRIODE ESTIVALE

du 28 mars au 4 décembre 2022



Conservez ce calendrier et ses consignes tout au long de l'année afin de repérer vos jours de collecte pour sortir vos conteneurs au bon moment !



©Néologis



CONTACT

Une question, un doute, contactez-nous au **02 37 64 82 00** ou pole.technique@dreux-agglomeration.fr ou sur le site www.dreux-agglomeration.fr

VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX sont valorisés EN COMPOST



Comment fabriquer mon propre compost ?



Réduisez vos déchets présentés à la collecte et faites **vosre propre compost** ! L'Agglo du Pays de Dreux vous propose des composteurs (plastique ou bois) à tarifs préférentiels.

Pour faire votre propre compost, vous pouvez mettre bien entendu vos déchets végétaux mais également des **biodéchets**.

Uniquement...

... les restes des repas

Épluchures de fruits et légumes, petits os, arêtes, pain, coquilles d'oeufs, d'huitres, noyaux, filtres et sachets en papier, marc de café...



... les déchets de la maison

Copeaux et sciures de bois, cendres de cheminée, plantes d'intérieur



Collecte hebdomadaire : consultez votre calendrier

LES ORDURES MÉNAGÈRES

en sac bien fermé dans le conteneur marron

Couches, films et sacs en plastique, cartons gras, pots de yaourt, barquettes plastique et polystyrène, lingettes, pots de fleurs, jouets en plastique...



CITEO



N'OUBLIEZ PAS LES DÉCHÈTERIES



Vous triez, nous valorisons.

pass'déchèterie

PARTICULIER

000001

Avec votre carte, vous pouvez accéder à toutes les déchèteries gérées par le SITREVA, dont les 11 sur le territoire de l'Agglo.

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022, LES MODALITÉS D'ACCÈS AU DÉCHÈTERIES CHANGENT.

Vos apports seront comptabilisés en nombre de points.

Votre carte sera créditée, **automatiquement et gratuitement** chaque année, de **50 points**.

À chaque passage, quel(s) que soit(ent) le(s) déchet(s) déposé(s), un ou plusieurs points vous sera/seront décompté(s) en fonction du moyen utilisé pour transporter vos déchets (exemples : véhicules légers ; remorques 1 ou 2 essieux ; utilitaires etc...).

Il n'y aura donc plus de limitation de volume de déchets apportés.

Vous pourrez gérer votre pass'déchèterie et accéder à toutes les informations relatives à votre compte et vos apports dans « **Mon espace** » sur le site Internet du Sitreva.

Vous y retrouverez l'historique de vos différents apports ; vous pourrez demander l'attribution d'une carte et déclarer la perte d'un pass'déchèterie.

Pour connaître toutes les modalités (points, accès, horaires... consultez le site internet WWW.SITREVA.FR

Pour rester informé en temps réel sur l'actualité de vos déchèteries, téléchargez l'application Sitreva.